


Les services religieux à nouveau possibles

Mittwoch, 20. Mai 2020

Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui que  les services religieux seront à nouveau autorisés à partir du 28 mai 2020. Les organisations faïtières juives de la Fédération suisse des communautés juives FSCI et de la Plateforme des Juifs Libéraux de Suisse PJLS s'en réjouissent en vue de la célébration de la fête juive de Chavouot. Afin de prévenir systématiquement les possibilités de contagion sera mis en œuvre le concept de protection élaboré de la communauté juive.

Le Conseil fédéral a décidé lors de sa réunion du 20 mai 2020 que les services religieux seront à nouveau autorisés à partir du 28 mai 2020, autrement dit à temps pour la célébration de la fête de Chavouot. La communauté juive, longtemps privée de cérémonies religieuses par les restrictions, en est grandement soulagée.

Le concept de protection sera appliqué

La Confédération a estimé pouvoir autoriser de tels rassemblements pourvu que soient imposées des consignes rigoureuses d'hygiène et de distanciation. Cet assouplissement est lié à la condition que les communautés religieuses développent leurs propres concepts de protection et garantissent le traçage des chaînes de transmission. Les organisations faïtières juives de la FSCI et de la PJLS avaient déjà élaboré fin avril, pour les services religieux juifs, un concept de protection sophistiqué qu'elles avaient soumis au Conseil fédéral ainsi qu'à l'Office fédéral de la santé publique OFSP. Dans la mesure où cela s'avérait nécessaire, ce concept avait ensuite été adapté au concept-cadre de l'OFSP. Toutes les communautés juives de Suisse s'efforcent de prévenir avec efficacité les contaminations pouvant être liées aux rassemblements religieux et de veiller à ce que soient appliquées en la matière des règles claires, en permettant un déroulement sûr.

La fête de Chavouot aura lieu

L'assouplissement interviendra avant Chavouot, qui aura lieu cette année le 28 mai, et on ne peut que s'en réjouir. Les communautés juives ont été très promptes à se plier aux mesures de protection des autorités. Elles se souviendront longtemps encore de la fête de Pessah, qui s'est



déroulée sans services religieux et sans grandes soirées de séder. La communauté juive a depuis fait preuve de beaucoup d'engagement pour maintenir la vie communautaire en proposant des offres d'aide en ligne. Mais elle éprouve malgré tout un besoin lancinant de recommencer à organiser ses services religieux et de pouvoir ainsi respecter les rituels et les préceptes correspondants.

[Téléchargement du concept de protection](#)